

sur cette voute très élevée des arbustes ou semer de gazon. Mais le mode très économique que nous proposons n'en est pas moins très bon, et la glacière qu'on construira par ce procédé n'en sera pas moins excellente.

Choses et autres.

Enlèvement.—Une jeune fille du nom de Elmire Audet de Notre-Dame des Auges, comté de Portneuf, a été enlevée par un sauvager d'à peu près 40 ans, de taille moyenne, au commencement de novembre dernier. Toutes les recherches ont été jusqu'à ce jour infructueuses. C'est une jeune fille blonde, cheveux blonds, yeux bleus, grande pour un enfant de seize ans.

Si elle venait à être découverte, les parents prient les personnes charitables de la retenir, et d'en donner avis par les journaux ou privément à M. Louis Audet, Notre-Dame des Auges, comté de Portneuf, P. Q.

Nos fromageries.—Le secrétaire provincial, l'hon. M. Blanchet, a donné dans le cours des délibérations à l'Assemblée Législative de Québec, d'intéressants détails sur les fromageries et les beurrieres en opération dans notre province.

La province de Québec exporte chaque année des quantités considérables de fromage. L'exportation a toujours été en augmentant :

Elle était en 1871 de	6 millions de livres.
" " " 1879 "	26 " " "
" " " 1881 "	32 " " "
" " " 1882 "	42 " " "

L'exportation de 1882 représente une valeur de quatre millions de piastres.

De 1871 à 1881 on a exporté 142,707,021 livres de fromage, représentant de \$27,203,539.

La suie.—Nous sommes dans la saison où nos chemineés fabriquent beaucoup de suie et où nous sommes obligés de les faire ramoner.

Que faites-vous de cette suie ? Vous la faites jeter dans les cours, si tant est que vous en preniez souci. C'est justement ce qu'il ne faut pas faire.

La suie est un engrais excellent, mais il faut, en cela comme en beaucoup de choses, bien connaître la manière de s'en servir.

Notez d'abord que cet engrais est bon surtout pour les arbres fruitiers, pour les prés chargés de mousse, pour les trèfles, les luzernes. Dans le potager réservez-la pour fumer les oignons ; aux autres légumes, elle serait plutôt nuisible qu'utile.

Usez de cet engrais avec modération. En petite quantité, la suie produit de bons résultats ; en grande quantité, elle désorganise les plantes, elle brûle, elle cauterise, elle rouge feuilles et racines. Il convient de l'employer un jour de pluie, toujours à faible dose ; la prudence même conseille de la mélanger avec des terres ou des boues. Surtout évitez de l'employer par un temps sec et chaud.

RECETTES.

Cuir à repasser les rasoirs.

On met sur une peau de bœuf bien unie, une couche d'huile d'olive, puis une d'ardoise pilée et tamisée : on l'étend uniformément partout ; on remet par-dessus une couche d'huile, puis une d'ardoise, et enfin une d'huile.

Si l'on veut qu'il soit rouge on y met de l'ocre.

La brique pilée au lieu d'ardoise, sur l'autre côté, servira de pierre ; et si l'on veut qu'elle soit noire, on y ajoutera du noir de fumée.

Préserver les habits des vers.

On frotte des feuilles de papier avec de l'essence de thérbentine ; on les laisse sécher, pour mettre entre les lardes.

Lassitude occasionnée par un long voyage.

On se sert de décoction de feuilles d'aulne, pour laver les pieds des voyageurs, afin de les délasser.

Demande d'emploi.

Le soussigné, ouvrier-typographe, désirerait trouver de l'emploi comme tel dans une imprimerie. Il pourra fournir de bonnes recommandations. S'adresser à Ste Anne de la Pocatière, à

FLAVIEN LAGACE, Typographe.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

STE HÉLÈNE DE KAMOURASKA.

Le soussigné devant aller s'établir à Manitoba, offre en vente ou à louer, une magnifique propriété située à deux arpents de l'église et à quelques arpents seulement de la station du chemin de fer, consistant en une maison complètement finie à l'intérieur et à l'extérieur, avec fournil, écurie, grange, remise pour voitures etc. ; de plus un magnifique jardin avec arbres fruitiers. Conditions avantageuses. S'adresser au soussigné

HYACINTHE MICHAUD, Marchand,
Ste Hélène de Kamouraska, P. Q.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi le 23 MARS PROCHAIN pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JUILLET PROCHAIN.

RIVIERE-OUELLE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;

TROIS-SAUMONS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés, contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }
Q1ébec, 15 janvier 1883. }

15 février 1883.

MOULINS A VENDRE

UN SUPERBE MOULIN A FARINE avec trois moulages, Small, grand bluteau en soie, et moulage à rébler l'orge. AUSSI un moulin à carder avec Poulon, teinturerie, deux presses avec poêle, plaques, cartes à presser &c., &c., le tout en parfait ordre, et situé qu'à quinze arpents de l'église et de la station de St-Paschal, comté de Kamouraska. De plus, une paire de machines à carder, presque neuves.

S'adresser à

D. HATTON

Sur les lioux.

1er février 1883.

A VENDRE

UNE des plus belles propriétés à Ste-Anne de la Pocatière, située à un mille de l'église et du Collège, contenant six arpents de front sur vingt et un arpents de profondeur, suivant titre seigneurial.—S'adresser sur les lioux à

J. BRÉ OUELLET,

3 février 1883.